



SAS INSTITUT ORPHEE
202 Chemin de Haize Lekua
64200 ARCANGUES

N° d'enregistrement de formation : 72 64 03694 64

N° de Certification Qualiopi : 00250

N° Datadock : 0010600

N° de SIRET : 802 466 987 00012

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE :

L'hypnose dans le soin : les inductions rapides ou inductions concises module de 3 jours (21 heures)

1. RESUME ET OBJECTIFS :

Le temps dans notre pratique professionnelle est une contrainte qui parfois ne permet pas d'intégrer facilement sa pratique de l'hypnose. Mais beaucoup de soignants formés à l'hypnose hésitent à l'utiliser dans leur pratique quotidienne, invoquant le fait que cela nécessite trop de temps.

Pour être rapidement efficace, il est nécessaire de disposer d'outils permettant d'obtenir dans l'instant du soin un état de transe satisfaisant.

Pourtant, chacun aimerait être capable d'induire rapidement une transe hypnotique pour passer le plus tôt possible à la « phase thérapeutique » ?

Ce module est une approche pragmatique, qui utilise plusieurs techniques rapides d'induction, pour l'adulte et l'enfant, indépendamment du contexte de soins.

2. PROGRAMME

Prérequis : Professionnels de santé formés aux bases de l'hypnose médicale

Jour 1 :

- Introduction et présentation
- Rappel et cadre Ethique Rappels : protocole de base, yes set, induction.
- Définitions du schéma mental, pré talk, rupture de pattern
- Comme si...
- Exercices pratiques

Jour 2 :

- Dissociations
- Tapping
- Butterfly induction
- Le toucher
- Gant ou pommade magique
- Réification
- Bodyscan
- Exercices pratiques

Jour 3 :

- Techniques directives (pouce, main)
- Pouce Bertrand Piccard
- « Tout peut être un point de départ... »
- Exercices pratiques
- Debriefing et conclusions

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES, ENCADREMENT ET SUIVI

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. Il remettra également un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.

4. MODE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

1. En fin de formation un questionnaire anonyme d'évaluation est rempli en ligne par chaque participant afin d'améliorer le contenu de la formation, la qualité du formateur et les axes attendus de cette formation.
2. Par ailleurs, le ou les formateurs remplissent un questionnaire d'évaluation lors de chaque module.
3. Enfin, muni de toutes ces données, un rapport d'analyse qualité est rédigé et est adressé dans les jours qui suivent la réalisation du module de la formation.

5. DATE ET INTERVENANT

Dates : **du 30 mai au 1^{er} juin 2024**

Formateur : **Mme Sylvaine ACHELOUS**, IADE, formatrice et hypnothérapeute

6. LIEU DE FORMATION

Le stage se déroulera à **l'Hôtel de Chiberta et du golf** – 104, Bd des plages – 64600 ANGLET.
Les horaires de cours sont de 9h à 17h30.